



RNCP N° 35113 / 840 h

Objectif général

Le titulaire du CAP charpentier bois est destiné à devenir un ouvrier professionnel qualifié qui intervient en atelier et sur chantier pour tracer, tailler, lever et/ou rénover tous types de structures réalisées en bois, dérivés du bois et produits associés, lors de travaux neufs, de réhabilitation, tant sur des constructions et ouvrages contemporains que sur des bâtiments relevant du patrimoine architectural.

Compétences transverses et aptitudes

Le titulaire du CAP charpentier bois exerce son activité dans les petites et moyennes entreprises qui conçoivent, fabriquent, mettent en œuvre et réhabilitent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés dans les domaines de l'habitat individuel et collectif, des bâtiments industriels et commerciaux, des bâtiments scolaires et équipements sportifs, des bâtiments publics, des bâtiments relevant du patrimoine architectural et des ouvrages d'art.

FORMATION EN PRÉSENTIEL



Intervenants

Formateurs permanents chez CBTP



Appréciation des résultats

Attestation de fin de stage et validation du CAP par examen final



Equivalence

TP - Charpentier Bois / Ministère du Travail et de l'Emploi



Débouchés + évolution professionnelle

Après l'obtention du CAP charpentier bois, puis une poursuite d'étude en niveau 4, ou en fonction de l'expérience acquise dans l'entreprise et de l'évolution de ses compétences initiales, il pourra prétendre à :

Organiser, assurer le suivi et rendre compte de la réalisation d'un chantier de charpente / Animer et conduire une équipe d'ouvriers professionnels en atelier et sur chantier / Conseiller les clients sur les travaux, les matériaux et leur performance énergétique / Créer ou reprendre une entreprise de charpente.
+ BP Charpente Bois

BLOC DE COMPÉTENCE N°1
DE LA FICHE N° 35113
Préparation de la fabrication et de la mise en œuvre sur chantier

1

- Identifier, décoder et interpréter les données de définition d'un ouvrage ou d'un élément
- Analyser les contraintes de réalisation et une situation de chantier
- Proposer et justifier des solutions techniques de réalisation
- Traduire graphiquement une solution technique
- Etablir et optimiser les quantitatifs
- Compléter des processus de réalisation

BLOC DE COMPÉTENCE N°2
DE LA FICHE N° 35113
Fabrication d'un ouvrage

2

- Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles
- Tracer les éléments constitutifs de l'ouvrage
- Organiser et sécuriser l'espace de travail
- Contrôler et préparer les matériaux, les produits et les composants
- Installer son poste de travail, les outillages
- Réaliser les opérations de taille et d'usinage
- Effectuer les opérations d'assemblage et de finition
- Préparer l'approvisionnement du chantier
- Effectuer des opérations d'entretien courant

BLOC DE COMPÉTENCE N°3
DE LA FICHE N° 35113
Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier

3

- Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier
- Organiser et sécuriser son intervention sur chantier en adoptant une attitude éco-responsable
- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- Implanter les ouvrages sur chantier
- Lever et stabiliser les structures bois
- Installer les revêtements, les isolants et les accessoires
- Remplacer des éléments de charpente sur un ouvrage existant
- Contrôler la conformité de l'ouvrage mis en œuvre
- Communiquer avec les différents partenaires

BLOC DE COMPÉTENCE N°4
DE LA FICHE N° 35113
Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique Français

4

- Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F)
- Reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu (F)
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F)
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F)
- Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F)

BLOC DE COMPÉTENCE N°5
DE LA FICHE N° 35113
Histoire-géographie-enseignement moral et civique

5

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG)
- S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

BLOC DE COMPÉTENCE N°6
DE LA FICHE N° 35113
Mathématiques et physique-chimie

6

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter, utiliser une simulation
- Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié

BLOC DE COMPÉTENCE N°7
DE LA FICHE N° 35113
Éducation physique et sportive

7

- Développer sa motricité
- S'organiser pour apprendre et s'entraîner
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

BLOC DE COMPÉTENCE N°8
DE LA FICHE N° 35113
Prévention santé environnement

8

- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- Agir face à une situation d'urgence

BLOC DE COMPÉTENCE N°9
DE LA FICHE N° 35113
Langue vivante étrangère

9

- L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :**
- Comprendre la langue orale
 - Comprendre un document écrit
 - S'exprimer à l'écrit
 - S'exprimer à l'oral en continu
 - Interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

BLOC DE COMPÉTENCE N°10
DE LA FICHE N° 35113
Arts appliqués et cultures artistiques

10

- Respecter les consignes et mettre en œuvre un cahier des charges simple relatif à une démarche de création design
- Établir des propositions cohérentes d'expérimentation et de réalisation en réponse à un problème posé
- Réinvestir des notions repérées dans des références relatives aux différents domaines du design et des cultures artistiques
- Opérer un choix raisonné parmi des propositions de création design - Consolider une proposition
- Présenter graphiquement ou en volume une intention
- Rendre compte à l'oral et/ou à l'écrit d'une démarche partielle de conception design



COMPÉTENCES BTP
CENTRE DE FORMATION • CFA

UNIVERS DU BOIS

Quel public ?

Tout public / personnel ayant déjà travaillé dans le domaine du bâtiment et/ou Travaux Publics.

Prérequis

TP : Toutes nos formations sont accessibles avec un niveau troisième des collèges ou niveau équivalent, maîtrise des règles de calcul de base, bonne compréhension des instructions écrites et orales.

CAP : Niveau troisième des collèges obligatoire.

Conditions d'accessibilités

Entrées et sorties permanentes – positionnement niveau 3ème des collèges ou diplôme équivalent y donnant accès. Non accessible aux PMR.

PSH hors PMR : Modalités d'accès des personnes en situation de handicap : Nos formations techniques ne sont pas accessibles aux PMR (voir liste des handicaps concernés, disponible à l'accueil). Accessibilité handicapé, médecin habilité pour une attestation de capacité physique et mentale (liste des médecins), en cas de situation d'handicap, merci d'appeler le centre.

Méthode pédagogique

Les modules sont principalement traités sur supports papiers et animés par des supports visuels. Les modules sont séquencés et tramés pour une assimilation du sujet traité, des dossiers de travail et des réalisations au réel viennent compléter chaque module pour permettre de valider les acquis. Ils servent également de support de cours. Certains modules sont transversaux.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules ou par bloc de compétences. À partir de l'obtention d'un CCP (bloc de compétences), vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

16 €/heure



Conditions tarifaires

Tarif horaire fixé en fonction du dispositif individuel de formation, facturé à la présence (voir conditions générales de vente).

Période d'intégration

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine soit 35 heures).

Moyens pédagogiques

Plateforme de travail et de manutention, salle de technologie, outillage collectif, supports visuels.

Modalités d'accessibilités

Contrat en alternance ou formation continue

Délai d'accès : entrées et sorties permanentes – positionnement obligatoire + préconisation – et selon les postes à pourvoir



Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : optimiser les matériaux pour limiter les déchets, assurer le tri sélectif des déchets, utiliser les équipements de protection individuels et collectifs. Détail en page 30.